

NOGENT-LE-ROUROU

ROMAN ET GOTHIQUE

Sous la direction d'Éliane Vergnolle



Bibliothèque de la Société Française d'Archéologie

LE CHÂTEAU DES COMTES DU PERCHE

UN CONDENSÉ DE L'ARCHITECTURE CASTRALE DU X^e AU XV^e SIÈCLE

Denis HAYOT

Depuis plus d'un millénaire, le château de Nogent-le-Rotrou domine la ville qui s'étend à ses pieds (fig. 1)¹. S'il est célèbre pour son imposante tour-maitresse, son intérêt est bien loin de se limiter à cet ouvrage majeur : à ses côtés, les restes d'une enceinte maçonnée ovale et d'une grande tour-porte fournissent l'exemple rarissime d'un château maçonné du XI^e siècle encore conservé en élévation dans ses principales composantes. Les transformations apportées à cet ensemble originel au cours des siècles suivants sont tout autant dignes d'intérêt, à commencer par les tours cylindriques à archères ajoutées dans la première moitié du XIII^e siècle qu'il faut attribuer – nous le verrons – à l'action de l'administration royale. De même pour le superbe logis-porte édifié par Charles d'Anjou-Maine dans la seconde moitié du XV^e siècle pour faire pièce aux destructions occasionnées par la guerre de Cent Ans. Au demeurant, l'intérêt de l'ensemble réside moins dans la nature même des ouvrages – pourtant d'une grande qualité architecturale toutes époques confondues – que dans la continuelle évolution du monument, depuis sa fondation à la fin du X^e siècle jusqu'aux restaurations entreprises neuf siècles plus tard. En traversant ainsi les époques tout en conservant la marque de chacune, le château de Nogent-le-Rotrou est devenu un véritable catalogue d'architecture fortifiée, au point de fournir aujourd'hui un résumé assez saisissant de l'histoire de cette dernière du X^e au XV^e siècle (fig. 2). Encore méconnu jusqu'ici par bien des aspects, ce monument passionnant méritait donc bien une synthèse, en profitant des renouvellements apportés par les études préalables à la restauration de la tour-maitresse² et par deux travaux universitaires récents³, dans l'attente des approfondissements que ne manquera pas d'apporter une étude archéologique plus complète⁴.

UN MONUMENT DANS L'HISTOIRE : DE LA FONDATION DU *CASTRUM* AU CHÂTEAU RESTAURÉ

Depuis la question des origines jusqu'à celle de sa destinée au cours de la guerre de Cent Ans, plusieurs zones d'ombre ou de flou entourent encore l'histoire du château de Nogent-le-Rotrou au cours du Moyen Âge. L'accumulation des études récentes a permis quelques renouvellements des connaissances qui, sans lever tout à fait le voile sur les périodes les moins bien documentées, autorisent au moins une vision éclaircie des grandes lignes de l'histoire du château.

Une fondation antérieure à l'an 1000?

Bien que la période des origines du château reste peu documentée et mal connue, il est certain que le « *castrum Nogioni* » existait déjà au moment de la fondation de l'abbaye Saint-Denis, en 1031⁵. En effet, la nouvelle abbaye fut implantée « *inter Jogune flumen*

1. Au cours du XX^e siècle, le château a été dénommé « château Saint-Jean », du nom de la collégiale qui occupait autrefois la basse-cour, mais cette appellation moderne n'a rien d'historique. Il convient désormais de le désigner comme le « château des comtes du Perche ».

2. Mouton 1992; Philippe 2001. La première étude contient une première tentative de lecture fine de la chronologie de la tour-maitresse, fautive sur certains points mais fort utile à l'analyse; la seconde contient notamment de nombreuses pièces justificatives concernant les aménagements subis par le château à l'Époque moderne.

3. Hayot 2015 (notices monographiques, vol. 2, p. 1158-1170); Rozier 2017.

4. L'étude archéologique de la tour-maitresse, réalisée entre 1998 et 2004 sous la direction de Victorine Mataouchek à la faveur d'une importante campagne de restauration menée par l'ACMH Patrice Calvel, a bénéficié d'analyses dendrochronologiques essentielles à la connaissance de l'ouvrage. Les rapports de cette étude n'ont malheureusement pas encore été déposés et aucune communication n'a été faite à propos des résultats de ces analyses. Voir à titre indicatif le rapport préalable à l'étude (Mataouchek 1998).

5. *Cartulaire* 1899, n° V; *Chartes de Cluny*, t. 4, n° 2858.



Fig. 1 – Nogent-le-Rotrou, château, vue aérienne. En haut, depuis l'est ; en bas, depuis l'ouest.

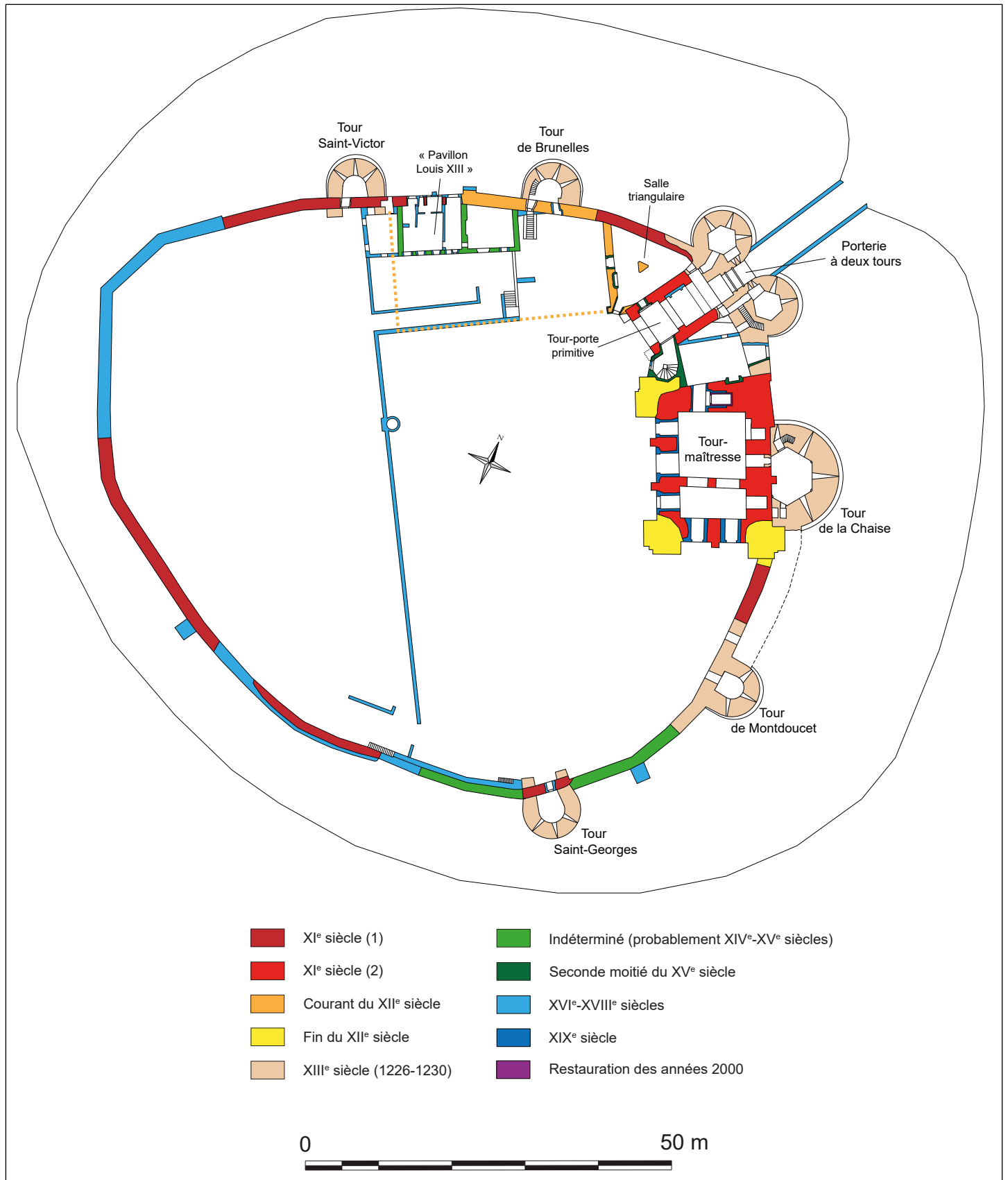


Fig. 2 – Nogent-le-Rotrou, château, plan d'ensemble, avec indication des différentes phases de construction (DAO Denis Hayot).

6. Daté de 1031, l'acte résulte en fait d'une réécriture réalisée à Cluny à la fin du XII^e siècle; voir à ce sujet Thompson 2002 b, p. 641-666 et *infra*, p. 00-00. Le premier acte original mentionnant le château remonte à 1080 (*ibid.*, p. 657).

7. *Cartulaire de Saint-Père de Chartres*, n^{os} 4, 7 et 13. Voir à ce sujet Chédeville 1973, p. 39; Rozier 2017, p. 67-68. Kathleen Thompson estime, quant à elle, que les origines de la lignée seigneuriale pourraient se trouver dans un *beneficium* accordé par l'abbaye Saint-Denis (près de Paris) pour protéger les terres du prieuré de Sainte-Gauburge mais l'hypothèse demeure conjecturale (Thompson 2002 a, p. 29).

8. Sur la succession et l'histoire des seigneurs de Nogent, voir essentiellement : Bry de la Clergerie 1620; Des Murs 1856; Romanet 1890-1902; Siguret 1961-1962 et, surtout, Thompson 2002 a. Nous reprendrons dans ce volume la numérotation des Rotrou telle qu'elle a été établie par cette dernière.

9. Bry de la Clergerie 1620, livre III, p. 139.

atque Castrum Nogionii» selon l'acte de fondation, lui-même daté, du château ⁶. La création de ce dernier fut sans doute antérieure de quelques décennies à celle de l'abbaye : on estime – sans preuve formelle – que l'établissement fortifié aurait été fondé vers la fin du X^e siècle par des fidèles du comte de Blois, également investis par ce dernier du titre de vicomtes de Châteaudun. En particulier, un certain «*Rotrocius, miles*» est mentionné à plusieurs reprises à cette époque dans des actes impliquant les comtes de Blois; il pourrait être à l'origine de la lignée seigneuriale des Rotrou ⁷.

Implanté à l'extrémité d'un promontoire dominant la vallée de l'Huisne, dans laquelle s'étend aujourd'hui la ville, le nouvel établissement fortifié était probablement destiné à protéger les terres blésoises face à la Normandie et aux puissants seigneurs de Bellême. Il se situait en outre sur un axe d'échanges important sur la route entre Chartres et Le Mans, à l'intersection avec la route de Châteaudun, siège de la vicomté des Rotrou. Enfin, l'établissement est vraisemblablement venu se surimposer à un peuplement rural déjà effectif, la dédicace des églises Saint-Étienne et Saint-Hilaire suggérant que l'existence de ces premiers sanctuaires pouvait être antérieure à l'an 900. Comme souvent, le nouveau château était donc l'instrument de la domination sur une population déjà établie, et le gage de son développement, davantage que l'origine d'un nouveau peuplement.

Composé d'enceintes fossoyées, ce *castrum* primitif donna probablement au château son assiette définitive, rien n'autorisant à penser – comme on a pu le supposer – que l'établissement fortifié ait pu être fondé ailleurs avant d'être transféré sur le site actuel, qui est de loin le plus avantageux de la région par ses conditions topographiques. Cependant, il est possible que le château originel ait été subdivisé entre secteur noble et basse-cour. Il aurait donc bénéficié, au plus tard, dans le courant du XI^e siècle, d'une première restructuration pour donner naissance à la grande enceinte ovalaire unitaire qui le compose encore aujourd'hui.

La lignée des Rotrou et l'émergence d'un ensemble castral majeur

Au début du XI^e siècle, le *castrum* de Nogent était aux mains de Geoffroy I (?-1039), vicomte de Châteaudun et fidèle du comte de Blois, fondateur de l'abbaye Saint-Denis en 1031 ⁸. Pour le seigneur de Nogent, la fondation de cet établissement religieux constituait un moyen d'asseoir son autorité et sa légitimité, en particulier dans le cadre de sa rivalité avec l'évêque de Chartres, qui s'inquiétait des nouvelles fortifications érigées par Geoffroy à Gallardon et à Illiers ⁹. Malgré une succession difficile à la suite de l'assassinat de son père, Rotrou I (1039-1079) devait encore s'affirmer dans la région en mettant la main sur le comté de Mortagne-au-Perche et en établissant des liens forts avec le duc de Normandie, à l'occasion de la conquête de l'Angleterre.

Bien que cela ne soit nullement confirmé par les sources écrites, c'est généralement à Geoffroy I que l'on attribue la construction de la tour-maîtresse quadrangulaire, hypothèse qui s'accorde bien avec l'activité de fortification de ce dernier telle qu'elle est attestée à Gallardon et à Illiers. Il est en tout cas certain que le château bénéficia au cours du XI^e siècle de plusieurs campagnes de construction conséquentes, comprenant non seulement l'érection de la tour-maîtresse, mais aussi celle de l'enceinte ovalaire maçonnée et de la tour-porte, encore en partie conservée au revers de la porterie à deux tours du XIII^e siècle.

Au cours des dernières décennies du siècle, Geoffroy II (1079-1099) opéra un important renversement d'alliances. Profitant des nouveaux liens établis avec les ducs de Normandie, et alors que la vicomté de Châteaudun était passée à son frère cadet, il se détacha de l'influence des comtes de Blois. En outre, rompant les liens avec Saint-Père de Chartres, il fit don à Cluny de l'abbaye Saint-Denis, nécropole de la lignée. Enfin, alors que leurs

Pages non disponibles

L'ÉGLISE SAINT-DENIS

UN CHEF-D'ŒUVRE ROMAN MÉCONNU

Éliane VERGNOLLE *

Bien que l'église Saint-Denis de Nogent-le-Rotrou ait certainement été l'un des édifices les plus remarquables de son temps, elle est presque absente des synthèses sur les débuts de l'architecture romane. Cette situation paradoxale s'explique par sa destruction partielle après la Révolution et l'état déplorable des parties conservées mais surtout par le fait que, enclavée dans le collège installé dans l'enceinte du monastère, elle est peu accessible aux visiteurs et invisible depuis l'espace public ¹.

L'édifice a bénéficié à la fin du XIX^e siècle de l'attention d'Hector de Souancé qui fit lever un plan (fig. 1) et suivit les fouilles réalisées en 1895 ², puis, au début des années 1950, celles de Jean Pochon ³. L'intérêt a été relancé au cours des dernières décennies par le mémoire de maîtrise de Diane Laneluc, publié en 1992 ⁴ et, surtout, par les recherches menées par Hadrien Rozier dans le double cadre d'une mission de l'Inventaire général de la Région Centre-Val de Loire et d'une thèse de doctorat, soutenue à l'université de Tours en 2017 ⁵. Dans le même temps, la critique des textes, réalisée en 2002 par Kathleen Thompson, a apporté un nouvel éclairage sur la fondation du monastère et la construction de l'église ⁶. Enfin, les récentes recherches sur l'architecture de la première moitié du XI^e siècle en Francie occidentale ⁷ fournissent un cadre comparatif qui permet désormais de mieux apprécier la place de Saint-Denis de Nogent-le-Rotrou dans la création architecturale de son temps. Les conditions sont donc désormais réunies pour tirer le monument de l'oubli.

UN MONUMENT PRINCIER

L'église Saint-Denis frappe d'abord par ses dimensions (74 m de longueur et un peu plus de 20 m de largeur totale) et l'ambition de son plan, avec sa nef à trois vaisseaux, son long chœur et son large déambulatoire desservant trois chapelles rayonnantes. Les bras du transept communiquaient avec le vaisseau central par deux arcades. Il existait ainsi une relative continuité visuelle entre les parties orientales et la croisée du transept : des grandes arcades s'élevant toutes à la même hauteur, surmontées d'un niveau de baies géminées et un clair étage aujourd'hui disparu (fig. 2 et 3). Si l'on en juge par la seule travée de la nef encore partiellement conservée – la dernière du côté nord – cette élévation devait se poursuivre à l'ouest du transept. La destruction de la nef dont seuls subsistent le mur du bas-côté sud et l'angle de la façade occidentale nous prive d'informations majeures sur le parti architectural de l'église. Le vaisseau central, large de 10,30 m, devait être d'une rare monumentalité. Ses murs gouttereaux sont en effet conservés sur une dizaine de mètres par rapport au sol primitif et on peut estimer que sa hauteur totale devait être comprise entre 23 et 25 m.

Dans toutes les parties de l'édifice – y compris dans l'hémicycle – les grandes arcades retombent sur des piles composées dont le plan et l'importance sont subtilement hiérarchisés en fonction de l'emplacement : un mince noyau circulaire accosté de deux colonnes

* Professeur honoraire d'histoire de l'art médiéval, université de Besançon

1. Je remercie vivement tous ceux qui m'ont aidée dans ma recherche : Hadrien Rozier qui m'a fait découvrir le site lorsqu'il était encore doctorant et qui a généreusement mis sa documentation à ma disposition. Je remercie également de leur amical soutien Yves Gallet, Étienne Hamon, Stéphane Lafaye, Jacques Moulin, Philippe Plagnieux et Daniel Prigent. Ma gratitude va tout particulièrement à Thomas Clouet, qui a redessiné le plan de l'église Saint-Denis, à Emmanuel Domergue qui a traduit les textes latins ainsi qu'à Pierre-Louis Laget et au service de l'Inventaire de la région Centre-Val de Loire qui ont fourni une large partie des photographies qui illustrent cette étude. Enfin, je remercie de leur accueil et de leur disponibilité le principal et le personnel du collège Arsène Meunier.

2. *Cartulaire* 1895 ; *Cartulaire* 1899. Hector de Souancé a également consacré à Saint-Denis une notice historique et archéologique dans son ouvrage sur Nogent-le-Rotrou (Souancé 1916, p. 113-126).

3. Pochon 1959.

4. Laneluc 1992.

5. Rozier 2015 a ; Rozier 2017.

6. Thompson 2002 b.

7. Le terme de « Francie occidentale » qui correspond à une réalité politique – le royaume que Charles le Chauve reçut en partage par le traité de Verdun, en 843 – s'est désormais imposé dans les travaux historiques au détriment d'expressions plus connotation géographique comme celle de « France moyenne », longtemps employée par les historiens de l'art. Les auteurs du début du XI^e siècle désignaient encore couramment le royaume des Francs (*regnum Francorum*) comme la *Francia occidentalis* tandis que le terme « *Francia* » dépourvu du qualificatif « *occidentalis* » s'appliquait au seul domaine royal. La traduction de *Francia* en « Francie » est aujourd'hui adoptée par les historiens pour éviter toute confusion avec la France actuelle.

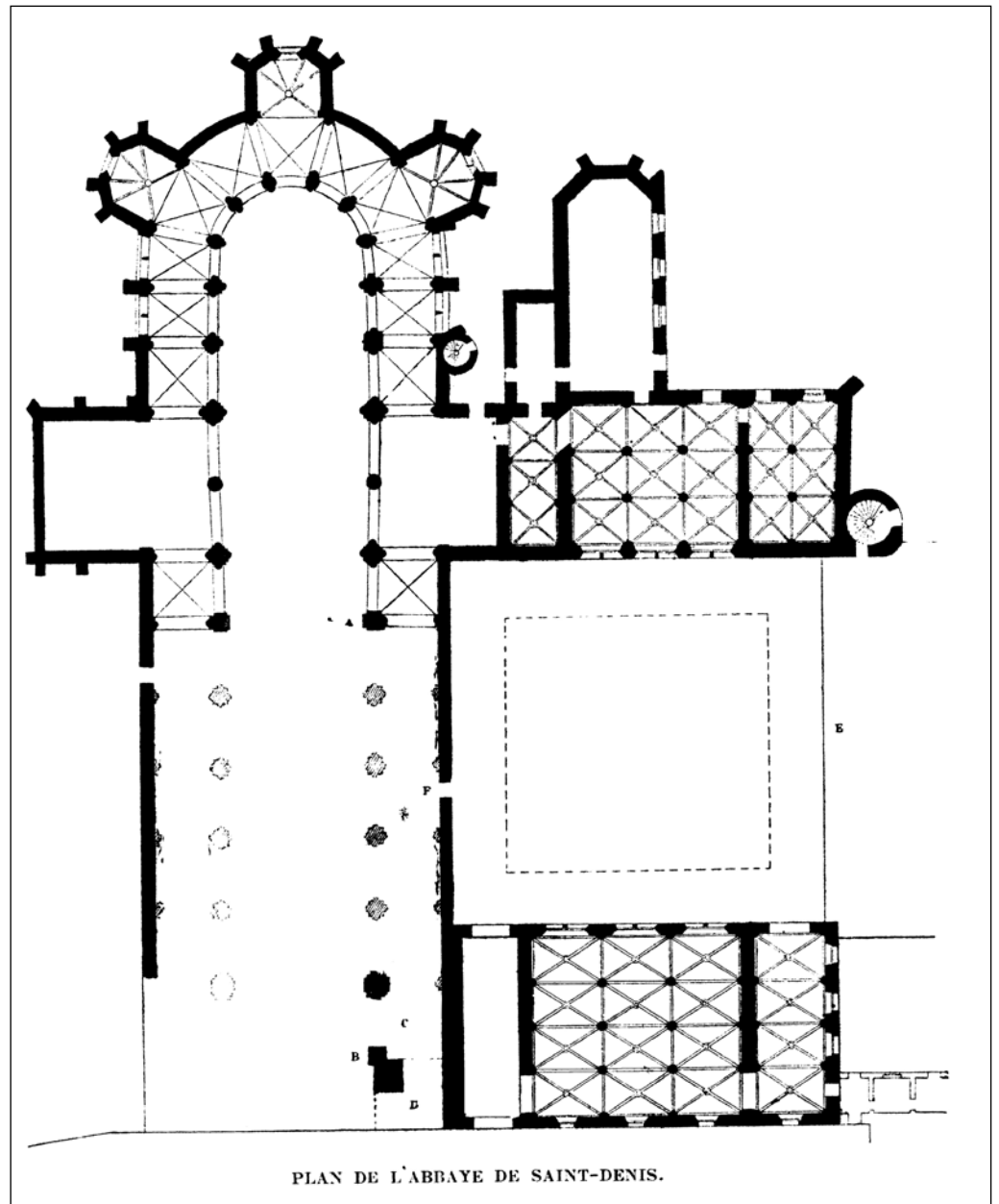


Fig. 1 – Nogent-le-Rotrou, Saint-Denis, plan de l'abbaye par M. Vaillant, architecte (*Cartulaire* 1895).

engagées sur dossieret dans l'abside, un noyau carré cantonné de quatre colonnes engagées dans les travées droites du chœur ~~et dans la nef~~, et, aux quatre coins de la croisée du transept, un large noyau circulaire cantonné de quatre colonnes engagées sur dossierets.

L'histoire de la construction d'après les textes

La construction de Saint-Denis de Nogent-le-Rotrou est renseignée par deux chartes. La première, datée de 1031, concerne l'établissement d'une communauté religieuse et la mise en chantier de l'église par Geoffroy I, seigneur de Nogent († 1039)⁸; la seconde fut émise par son fils, Rotrou I (1039-1079), à l'occasion de la dédicace de l'édifice, célébrée le 16 décembre 1078⁹. Il faut y ajouter, au début des années 1080, l'acte de donation de

8. *Cartulaire* 1895, n° V (cf. *infra*, Annexe, 1).

9. *Cartulaire* 1895, n° VI; *Chartes de Cluny*, t. IV, n° 3517 (cf. *infra*, Annexe, 2).

Saint-Denis à l'abbaye de Cluny par Geoffroy II (1079-1099), qui récapitule l'histoire de la fondation et de la construction de l'église ¹⁰.

Les informations livrées par ces textes doivent être passées au crible de la critique, du fait de l'important travail de réécriture effectué par Cluny dans les décennies qui suivirent sa prise de possession de Nogent ¹¹. Certes, réunir et mettre en ordre un arsenal de textes attestant la validité des dons et privilèges n'était pas une démarche inhabituelle dans une abbaye qui devait gérer un réseau de prieurés de plus en plus nombreux, mais elle avait une

10. *Cartulaire* 1895, n° VII; *Chartes de Cluny*, t. IV, n°s 3563 et 3589; Thompson 2002 b, p. 657-666 (cf. *infra*, Annexe, 3).

11. Voir Thompson 2002 b, p. 641-656.



Fig. 2 – Nogent-le-Rotrou, Saint-Denis, dernière travée de la nef, croisée du transept et sanctuaire, élévation intérieure, côté nord.

12. Sur ce phénomène de réécriture des sources, voir Iogna-Prat 1993.

13. *Cartulaire* 1895, n° XX et XXXIII.

14. Thompson 2002 b, p. 652.

15. « Henricus, Deo gratia Francorum rex. Omnibus sit notum quod nos concessimus in perpetuum priori et monachis Cluniacensis Deo in ecclesia Sancti-Dionisii de Nogent-Rotrodi serventibus » (*Cartulaire* 1895, n° CXVII).

16. Thompson 2002 b, p. 657-666.

17. *Cartulaire* 1895, n° V (cf. *infra*, Annexe, 1).

18. « in honorem preciosi martyris Dionisii sociorumque ejus mirifico opere, basilice fundamenta jeci maximamque partem operis peregi » (*Ibid.*).

19. Ce fait ne nous dit rien de l'état d'avancement des travaux. En effet, de nombreux exemples montrent que la table d'autel pouvait être consacrée dès l'ouverture du chantier et laissée en attente jusqu'à ce que l'église soit en état de l'accueillir.

20. « pater meus, videlicet comes Gaufridus atque vicecomes, tam nobilitate superbi sanguinis quam viribus mundanarum opum famosissimus, pro parentum suaque salute, nec non pro incolumitate carissime proles, inter Joginie fluvium atque castrum Nogioni, in honorem pretiosi martyris Dionisii sociorumque ejus, mirifico opere, magne basilice fundamenta jecit, totiusque operis partem peregit, atque prefatum beatum Dionisium de sui rebus pro tempore honoravit et in antea, post operis expletionem basilice, pollicitus est dare multo majora [...] » (*Cartulaire* 1895, n° VI; *Chartes de Cluny*, t. IV, n° 3517. Cf. *infra*, Annexe, 2).

21. « Ego vero, [...] captum opus ab ipso finem usque paulatim complevi, accersitoque Gauffrido, Carnotensi presule, et Gauscelmo,



Fig. 3 – Nogent-le-Rotrou, Saint-Denis, sanctuaire, et ~~axe~~ du transept et élévation intérieure.

dimension particulière dans le cas présent¹². La donation de Saint-Denis à Cluny avait en effet été âprement contestée par l'abbaye Saint-Père de Chartres à laquelle l'établissement avait précédemment été confié par Rotrou I. Le litige, porté devant plusieurs conciles, fut partiellement réglé en 1094 mais il fallut attendre 1124 pour qu'il s'éteigne¹³. La charte de fondation de 1031, que Cluny utilisa comme un argument essentiel pour affirmer ses droits, fut ainsi au centre d'une entreprise de réorganisation de la mémoire dont témoignent les nombreux anachronismes qui émaillent les textes¹⁴. Le plus flagrant se trouve dans un acte de 1041, par lequel Henri 1^{er} confirmait une donation « au prieuré et aux moines clunisiens » de l'église Saint-Denis de Nogent-le-Rotrou... quelque quarante ans avant l'entrée de celle-ci dans la *familia* de l'abbaye bourguignonne¹⁵!

Retracer l'histoire de l'établissement avant sa donation à Cluny est une entreprise d'autant plus délicate que, comme l'a établi Kathleen Thompson, les copies d'actes qui nous sont parvenues présentent maintes différences de rédaction¹⁶. Ainsi, certaines versions – sans doute plus proches d'un document initial aujourd'hui perdu – accordent une large place à l'histoire familiale des fondateurs tandis que d'autres, d'une sécheresse plus juridique, ont probablement été reformulées à Cluny. L'histoire de Saint-Denis de Nogent-le-Rotrou ne peut donc être appréhendée qu'à travers le filtre de cette réécriture des sources, ce qui ne signifie pas que toutes les informations fournies par celles-ci sont biaisées ou fallacieuses. Entre la lecture au premier degré qui a longtemps prévalu dans l'historiographie locale et l'hyper-criticisme de Kathleen Thompson, il existe en effet un espace pour une interprétation plus nuancée, faisant appel à un témoin trop longtemps absent du débat : le monument lui-même.

Dans le cartulaire de Nogent, la charte de fondation de 1031 est placée juste après les bulles de confirmation pontificales du XII^e siècle¹⁷. Elle apparaît comme le document le plus élaboré du corpus, avec une présentation du patrimoine logique et rétroactive. Le récit

Pages non disponibles

LE PRIEURÉ CLUNISIEN

GRANDEUR ET VICISSITUDES

Hadrien ROZIER

Aujourd'hui enclavé dans le bourg qui s'est développé autour de lui au fil du temps, le monastère Saint-Denis n'apparaît que partiellement en raison des réaménagements et des reconstructions dont il a fait l'objet aux XIX^e-XX^e siècles¹. Une fois franchi le passage d'entrée, le visiteur a bien du mal à se représenter l'ordonnement des bâtiments et prend difficilement la mesure de ce qui fut un important prieuré clunisien. L'ensemble revêt pourtant un intérêt considérable, tant en raison du poids historique qu'il représente que de la qualité des bâtiments qui subsistent. Si le faste de l'église Saint-Denis témoigne de l'ambition de ses commanditaires, les bâtiments monastiques laissent entrevoir la vitalité de sa communauté, dont le rayonnement éclaira le comté du Perche pendant près de huit siècles². Les chantiers entrepris sur les bâtiments conventuels sont autant de témoins de la réforme engagée au XI^e siècle après la donation du monastère à Cluny, de l'importance de la communauté au XIII^e siècle et du renouveau monastique du XVI^e siècle.

Les historiens se sont intéressés au monastère dès la fin du XIX^e siècle avec l'édition de son cartulaire par Charles Métais et Hector Guillier de Souancé³. Plus récemment, les *Cahiers percherons*, créés par Georges Massiot en 1957, ont consacré plusieurs études au monastère, enrichissant considérablement la documentation⁴. À partir des années 2000, des travaux issus d'horizons différents ont permis de renouveler les connaissances sur l'établissement et ses bâtiments. On citera à ce titre les recherches de Philippe Racinet et de Nicolas Reveyron sur l'architecture monastique clunisienne, la relecture critique du cartulaire de Saint-Denis par Kathleen Thompson et les diagnostics archéologiques menés sous la direction de Gaël Carré et de Nicolas Payraud⁵. En 2015, ces nouveaux éclairages ont fait l'objet d'une synthèse dans le cadre d'une opération d'inventaire du patrimoine portée par la Région Centre-Val de Loire sur la ville de Nogent-le-Rotrou⁶. Le dossier consacré à l'abbaye Saint-Denis a ensuite été mobilisé dans le corpus de preuves d'une thèse de doctorat consacrée à la capitale percheronne, soutenue en 2017⁷.

UN MONASTÈRE DÉMEMBRÉ

On accède actuellement à l'ancien monastère par un passage ouvert à l'extrémité nord de la rue Saint-Denis (fig. 1). L'ancienne église abbatiale et les bâtiments conventuels sont implantés à l'est de cette même rue. L'ensemble est occupé par le collège Arsène Meunier, exception faite de l'aile ouest, occupée par le tribunal d'instance. L'église paroissiale dédiée à Saint-Laurent et son cimetière bordent le côté ouest de la rue Saint-Denis, dans l'ancien bourg du même nom. Enfin, l'hôtel du Bailli (actuellement logement de fonction du principal du collège) est situé le long de la rue Saint-Laurent, au nord-est de l'abbatiale.

1. Je remercie chaleureusement Éliane Vergnolle, Étienne Hamon, Stéphane Lafaye et Christian Gensbeitel pour leurs conseils avisés et l'aide apportée au cours de la rédaction de cet article. Mes remerciements vont également à l'équipe du service Patrimoine et Inventaire de la Région Centre-Val de Loire sans laquelle cet article n'aurait pu exister ainsi qu'à celle du château des comtes du Perche pour leur accueil et la documentation mise à ma disposition.

2. Sur l'église, voir *supra*, p. 87-162.

3. *Cartulaire* 1895 et *Cartulaire* 1899.

4. Pochon et Guillaumin 1959

5. Racinet 1997; Reveyron 2013; Thompson 2002 b; Carré 2008; Payraud 2012.

6. Rozier 2015 a-d.

7. Rozier 2017.

Si les textes documentent bien l'édification de l'église Saint-Denis, ils sont laconiques au sujet des bâtiments monastiques. Ces derniers n'y font l'objet que de rares mentions indirectes et il faut attendre 1690 pour entrevoir leur organisation, grâce à la déclaration des biens de l'établissement⁸ :

«[...] Premièrement l'enclos de nostredit prieuré assis aud. lieu de Nogent en la paroisse et joignant l'église et cimetièrre de St-Laurent, renfermé de hautes et anciennes murailles tout alentour, dans laquelle closture nous avons une belle, grande et ancienne église bastie par lesd. seigneurs fondateurs, un grand corps de logis prieural, un cloistre et logemens réguliers où sont les dortoirs, le chapitre, réfectoir, la cuisine, une basse cour, un corps de logis nommé la Chantrerie et l'infirmerie, et joignans plusieurs jardins tout alentour, un moulin, une grange dixmeresse et un autre bastiment consistant en un corps de logis, une petite cour et un jardin nommé la Courtille, et un autre corps de logis et jardin appelé d'ancieneté la Prévosté, dans lequel le prévost claustral dud. prieuré a droit de faire sa demeure pour l'exercice et son office, et est ledit logis sur le portail de nostre dit prieuré joignant lad. église de St-Laurent dans laquelle il a droit de veue grillée de fer; et est led. prieuré le chef et [mot illisible dans la reliure] de toutes les autres seigneuries, fiefs, terres, droits et domaines en dépendans en quelques lieux, pays et provinces qu'ils soient assis⁹.»

Sécularisée comme les autres établissements clunisiens en 1788, la communauté de Saint-Denis fut supprimée en 1791¹⁰. Les bâtiments du monastère furent vendus « pour matériaux » au sieur Rouvray en 1799¹¹. Ils furent rachetés le 7 mars 1806 par la municipalité de Nogent-le-Rotrou, qui y installa une caserne, un tribunal et ses prisons¹². La caserne laissa bientôt place à un collège en 1846. L'ancienne abbaye fit alors l'objet d'une première campagne de travaux, suivie d'une seconde en 1875¹³.

L'inscription au titre des Monuments historiques de « l'ancienne abbaye Saint-Denis » le 12 octobre 1948¹⁴ et le projet de reconstruction du collège Rémy Belleau entraînèrent la restructuration des anciens bâtiments monastiques. Depuis 2012, les locaux scolaires du collège – rebaptisé Arsène Meunier – sont pour l'essentiel installés dans de nouveaux bâtiments, situés à l'est de l'ancienne abbaye.

LE PRIEURÉ CLUNISIEN

Le monastère fut fondé en 1031 par l'ambitieux Geoffroy I, seigneur de Nogent et vicomte de Châteaudun¹⁵. La communauté, dont on sait peu de choses, était chargée d'assurer le culte mémoriel de son fondateur et de sa famille dont les sépultures devaient être abritées dans une fastueuse église¹⁶. Il semble cependant que la discipline n'ait pas été à la hauteur des espérances du fondateur car, à une date inconnue mais antérieure à 1069¹⁷, le fils de Geoffroy, Rotrou I, fit appel à l'abbaye Saint-Père de Chartres pour restaurer celle-ci. Il acheva aussi la construction de l'église, qui fut dédiée en 1078¹⁸. Enfin, au soir de sa vie, il fit par testament une donation plénière à l'abbaye chartraine¹⁹.

Aussitôt après la mort de Rotrou I, en 1079, son fils Geoffroy II contesta ce testament et confia le monastère à Cluny qui en prit possession au début des années 1080²⁰. Avec cette donation, Cluny disposait dans le diocèse de Chartres – où l'ordre était peu représenté – d'un prieuré doté d'un important patrimoine, comme en témoignent le privilège accordé par Urbain II en 1099 et la rédaction d'un cartulaire²¹. Entre 1081 et 1094, l'abbaye bourguignonne fit également réaliser à l'usage de Saint-Denis un missel orné de nombreuses initiales ornées et en partie rédigé à Nogent, ce qui laisse supposer l'existence d'un scriptorium (fig. 2)²².

En 1090, l'abbé Hugues de Cluny envoya deux moines, dont l'un faisait fonction de prieur²³, mais on ignore l'effectif de la communauté²⁴. Dès lors, il ne restait plus qu'à bâtir des bâtiments monastiques répondant aux exigences d'une vie régulière clunisienne.

8. *Cartulaire* 1895; *Cartulaire* 1899.

9. Arch. nat., série P, article 938, fol. 1v, aveu et dénombrement de Saint-Denis, 1690.

10. *Cartulaire* 1895, n° CXXXIII; Charvin 1979, t. IX, p. 346.

11. *Cartulaire* 1895, p. 97.

12. Arch. dép. Eure-et-Loir, 4 N 114, adjudication du 1^{er} août 1806 (*Cartulaire* 1895, p. 97).

13. Laneluc 1991, p. 17-18.

14. MAP, D.1.28.26-8; notice en ligne PA00097172.

15. Sur la fondation, voir *supra*, p. 88-91.

16. Sur les sépultures des Rotrou, voir *supra*, p. 91-93.

17. Date de mort de Landry, abbé de Saint-Père de Chartres auquel Rotrou I demanda d'envoyer quelques moines à Nogent (Thompson 2002 b, p. 647).

18. *Cartulaire* 1895, n° XXVI; *Cartulaire* 1895, n° VI. Sur la dédicace de l'église, voir *supra*, p. 91.

19. Thompson 2002, p. 644-648.

20. *Cartulaire* 1895, n° VII; *Chartes de Cluny*, t. IV, n°s 3563 et 3589.

21. *Cartulaire* 1895, n° II. Sur le patrimoine de Nogent au moment de la donation à Cluny, voir Poeck 1998, p. 161-168 et Thompson 2002 b, p. 646-647.

22. Le Mans, Bibl. mun., ms. 0023. Le manuscrit n'aurait pas été l'œuvre d'un atelier compétent et bien organisé mais d'un centre novice, utilisant des matériaux de moindre coût (Garand 1976). C'est à Saint-Denis que le moine Bernard le Clunisien aurait rédigé vers 1144 son poème *De contemptu mundi* qui devait connaître une large diffusion en Europa (Cresson 2009).

23. *Cartulaire* 1895, n° XX.

24. Les effectifs des monastères clunisiens ne sont pas connus avant le XIII^e siècle avec l'instauration des chapitres généraux et des visites.



Fig. 1 – Nogent-le-Rotrou, plan de situation de l'abbaye Saint-Denis (fond de plan d'après le cadastre de 1990 ; DAO Hadrien Rozier).

L'histoire des débuts du monastère est difficile à retracer en raison du travail de réécriture des textes opéré à Cluny au XII^e siècle, travail de réécriture soigneusement analysé par Kathleen Thompson²⁵. L'établissement fondé par Geoffroy I fut-il confié à des « moines vivant selon la règle de saint Benoît » comme le stipule le texte ? Si tel était le cas, existait-il déjà à cette période des bâtiments claustraux ? L'étude de l'église Saint-Denis conduit à penser que, dès l'origine, le côté sud de celle-ci fut peut-être occupé par des constructions – sans qu'on puisse préciser ni leur nature ni leur organisation²⁶ – mais il est délicat de tirer parti du don de bois destiné à la construction de l'église et des habitations des moines qui figure dans l'acte de 1031²⁷, car la même formulation est reprise dans la charte de dédicace de l'église en 1078 puis dans la donation à Cluny à un moment où, effectivement, la construction de bâtiments monastiques était d'actualité.

Le diagnostic archéologique conduit par Gaël Carré en 2007 a montré que le monastère clunisien fut implanté dans une zone marécageuse, sur un très léger relief naturel dont la surface fut régularisée par des remblais²⁸. L'espace monastique devait être limité par une clôture dont l'emprise a été restituée sur la base d'un cercle irrégulier formé par les limites du parcellaire figurant sur le cadastre de 1811 (fig. 3)²⁹. L'hypothèse a pu être vérifiée au

25. Thompson 2002 b. Voir également *supra*, p. 88-90.

26. Voir *supra*, p.154-155.

27. *Cartulaire* 1895, n° V et *supra*, Annexe I, p. 164 ; Thompson 2002 b, p. 646.

28. Carré 2008, p. 70.

29. Nogent-Le-Rotrou, Arch. mun., 1G, cadastre de 1811, feuille A3.



Fig. 2 – Missel de Saint-Denis (Le Mans, Bibl. mun., ms. 0023, fol. 89).

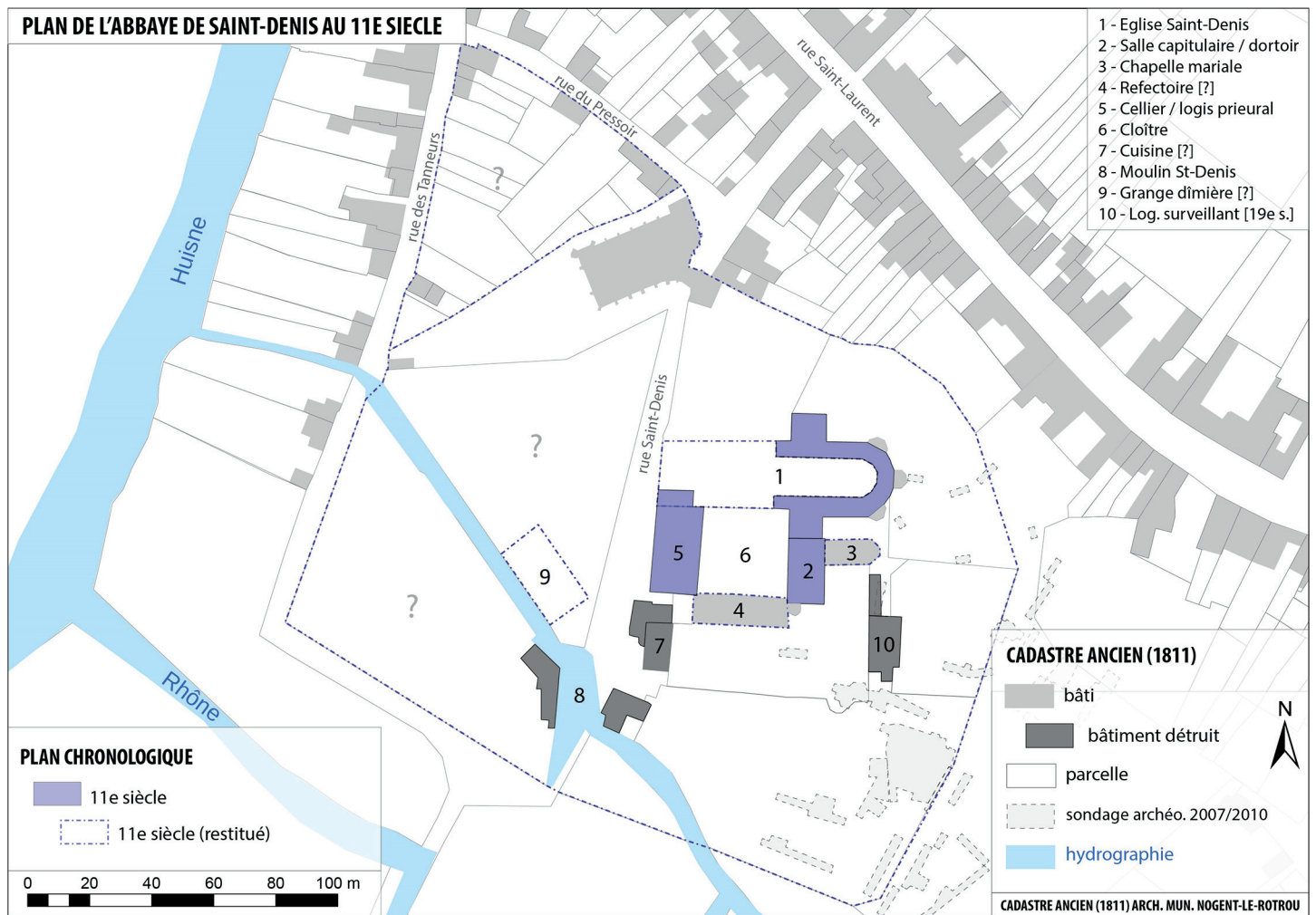


Fig. 3 – Nogent-le-Rotrou, Saint-Denis, plan de l'abbaye au XI^e siècle (fond de plan d'après le cadastre de 1811 ; DAO Hadrien Rozier).

sud-est et au nord-ouest de l'abbatiale, où des arases de murs ont été mises au jour lors des fouilles de 2007³⁰. Si la datation des structures n'a pu être établie, «leur position stratigraphique atteste bien qu'il s'agit de murs médiévaux, vraisemblablement primitifs». Ils pourraient donc remonter au XI^e ou au XII^e siècle³¹. L'église prieurale et les bâtiments conventuels devaient occuper la partie orientale de cet enclos – comme c'est encore le cas aujourd'hui – tandis que la partie occidentale devait être dévolue à des fonctions de stockage ou de production, avec notamment la présence de moulins³².

Il ne reste presque rien des bâtiments conventuels construits par Cluny après sa prise de possession du monastère mais on peut supposer qu'ils s'articulaient autour d'un cloître, situé au sud de l'église, qui devait occuper une aire de plan carré mesurant environ 30 m de côté. Ce cloître est aujourd'hui détruit, mais les arrachements visibles le long de l'aile occidentale attestent l'existence d'une galerie en pierre sur au moins deux de ses côtés (fig. 4). Par ailleurs, des vestiges d'ouvertures probablement romanes ont été identifiés dans les ailes est et ouest (fig. 5 et 6). Les deux chapiteaux sculptés découverts en 1950 dans l'aile orientale pourraient être les épaves d'un décor sculpté de la fin du XI^e ou du début du XII^e siècle (fig. 7)³³.

30. Carré 2008, p. 62 et 70.

31. La forteresse de Saint-Denis est mentionnée pour la première fois en 1387 (Chave 2003, p. 135 ; Bry de La Clergerie 1620, p. 303).

32. La première mention du moulin banal sous le vocable Saint-Denis date néanmoins du XVII^e siècle (Arch. dép. Eure-et-Loir, H 2610, bail de 1669).

33. Siguret 2017, p. 54-56.

Pages non disponibles

L'ARCHITECTURE DOMESTIQUE DE NOGENT-LE-ROTROU AU MOYEN ÂGE ET À LA RENAISSANCE

Hadrien ROZIER

Malgré la richesse du patrimoine médiéval de Nogent-le-Rotrou, les acteurs urbains se sont jusqu'à présent peu souciés de l'architecture civile de la ville¹. De nombreuses demeures anciennes ont ainsi été sacrifiées tout au long du XIX^e siècle au profit d'aménagements divers, tels que l'installation de réseaux ferroviaires ou l'alignement du réseau viaire. On retiendra, entre autres, la destruction de la maison Saint-Étienne en 1952 et celle de l'hôtel Mauduison en 1987, alors qu'elles étaient protégées au titre des monuments historiques². D'une manière générale, on s'intéressait alors peu à l'habitat domestique médiéval, à la finesse du décor des maisons « bloc » des XIII^e et XIV^e siècles, ou à l'ampleur des programmes distributifs des hôtels particuliers de la fin du XV^e siècle.

Le sujet avait pourtant été abordé par les historiens percheros dès le début du XX^e siècle. Ainsi, dans son ouvrage de 1916, Hector de Souancé établit un premier inventaire des maisons remarquables de Nogent-le-Rotrou³. Georges Massiot et les *Cahiers percheros* lui emboîtèrent le pas à partir de 1957, avec la publication de monographies, le plus souvent historiques, consacrées aux grands édifices nogentais. Enfin, la série *Le roman des Nogentais* proposa en 2004, puis en 2011, une somme d'articles historiques faisant la part belle à la capitale percheros et à son bâti ancien⁴. Fort de cette émulation, le service Patrimoine et Inventaire de la Région Centre-Val de Loire s'engagea en 2010 dans la conduite d'un inventaire du patrimoine à Nogent-le-Rotrou. Le repérage, mené entre 2010 et 2015 par mes soins, a abouti à la publication d'un dossier consacré à l'architecture civile entre le XI^e et le XVI^e siècle⁵, dossier qui a ensuite été intégré dans le *corpus* de preuves de ma thèse de doctorat consacrée à la capitale percheros, soutenue en 2017 à l'université de Tours⁶.

LA CAPITALE DU PERCHE

Parmi les 490 édifices domestiques repérés dans le cadre de cet inventaire, huit seulement peuvent être datés entre le XII^e et le XIV^e siècle. Ce nombre reflète mal l'importance de Nogent à cette période. Au milieu du XII^e siècle, la ville, qui était alors entre les mains de la famille des Rotrou, était en effet la capitale du comté du Perche. L'agglomération accueillait le château, siège des pouvoirs administratifs et judiciaires, ainsi que le prieuré Saint-Denis, qui possédait des droits paroissiaux sur la majeure partie du réseau ecclésiastique du Perche. Son essor se traduisit par le développement de son bourg Neuf, autour de la place du Marché. L'apparition de deux nouvelles paroisses, celle de Notre-Dame dans le bourg le Comte en 1198 et celle de Saint-Laurent dans le bourg monastique en 1234, témoignèrent de l'accroissement de la population à la fin du XII^e et au début du XIII^e siècle⁷. Ainsi, vers 1250, la ville polynucléaire de Nogent-le-Rotrou était la plus peuplée du comté avec 1171 paroissiens répartis dans quatre paroisses⁸.

1. Je remercie chaleureusement Éliane Vergnolle et Pierre Garrigou Grandchamp pour l'aide apportée au cours de la rédaction de cet article. Mes remerciements vont également aux nombreux Nogentais qui m'ont ouvert leurs portes et sans lesquels ce travail n'aurait jamais été réalisé. Merci à Amaëlle Marzais et Emmeline Marrot pour leurs conseils avisés, à Florence Chaligné-Lepareur et à l'équipe du château des comtes du Perche pour toute la documentation communiquée, en enfin à Thierry Cantalupo, Vanessa Lamorlette-Pingard et Hélène Bouguet pour l'excellence de leurs photos ainsi qu'à Myriam Guérid pour ses relevés.

2. Maison Saint-Étienne (MAP, dossier 0081.028.0064); hôtel Mauduison (Base POP PA00097178).

3. Souancé 1916.

4. Lécuyer-Champagne 2004; Lécuyer-Champagne 2011.

5. Rozier 2015 c.

6. Rozier 2017.

7. *Cartulaire* 1895, n^{os} CIV et CVII.

8. *Cartulaire de Saint-Père de Chartres*, p. 299. Si l'on retient la méthode élaborée par André Chédeville et Dominique Barthélémy en utilisant le nombre de paroissiens (1171 d'après le pouillé de Sens) pour estimer le poids démographique de la ville, celle-ci aurait été peuplée de 5270 habitants (Joly 1992, p. 92).

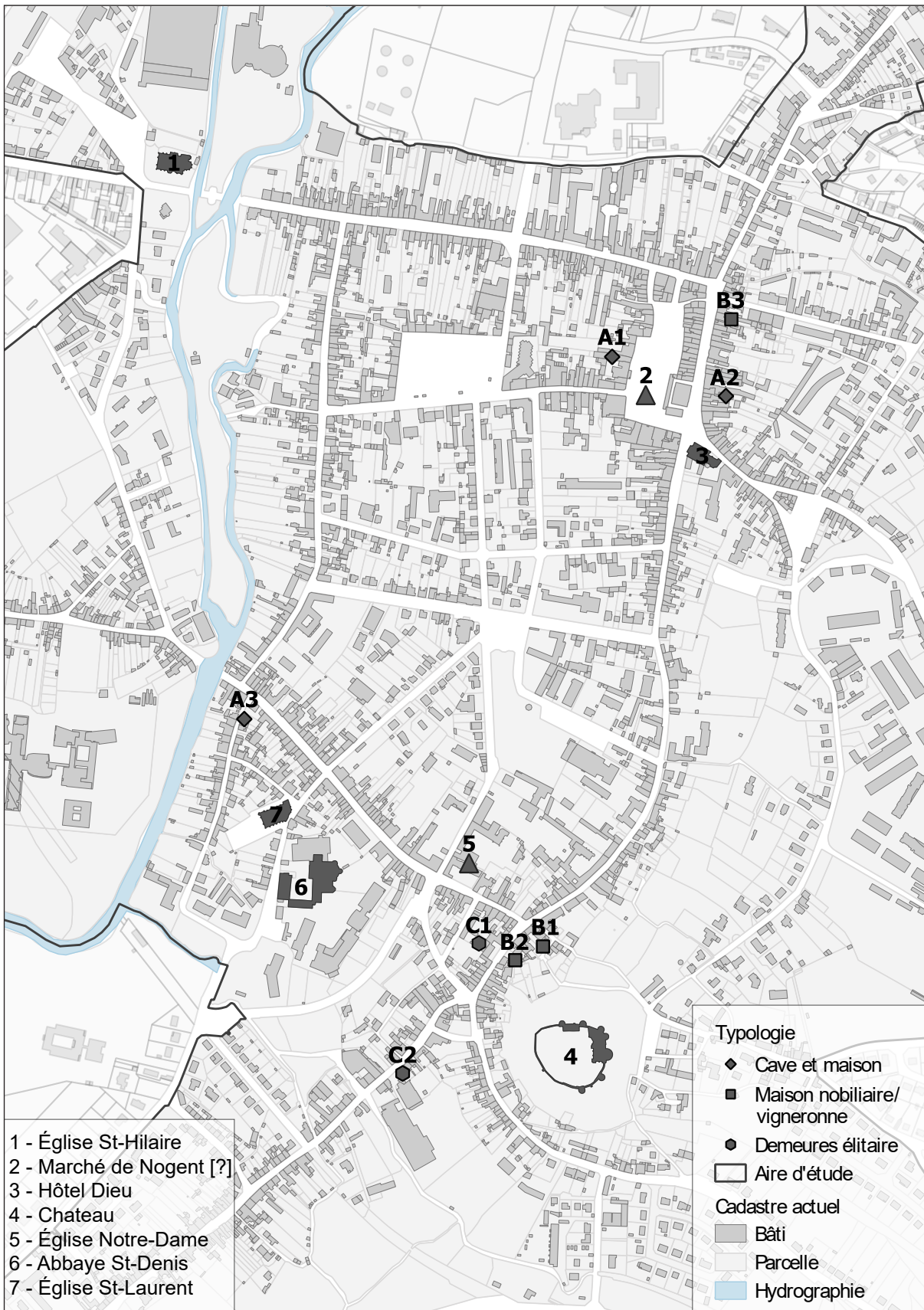


Fig. 1 – Nogent-le-Rotrou, carte de localisation des maisons des XIII^e-XIV^e siècles étudiées (DAO Hadrien Rozier).

Les édifices médiévaux repérés sont inégalement préservés : certains possèdent encore leur rez-de-chaussée et/ou leur cave, d'autres ne conservent que leur enveloppe extérieure. L'absence de textes susceptibles de les documenter et l'hétérogénéité des élévations induisent une vision partielle de l'architecture civile nogentaise. En dépit du petit nombre de bâtiments conservés, trois types ressortent cependant du *corpus* étudié. Pour plus de clarté, les édifices seront désignés par une lettre correspondant à leur type et par un chiffre faisant référence à leur numéro d'appel dans cet article (fig. 1).

Caves et maisons bourgeoises du XIII^e siècle

Les deux maisons identifiées grâce à leurs caves ne sont malheureusement pas conservées en élévation. Elles se caractérisent par une faible emprise sur rue (inférieure à 5 m) et par un volume unique rectangulaire, voûté et redoublé par une cave à cellule.

L'exemple **A1** possède une salle excavée située à 2,20 m sous le niveau de la place Saint-Pol (fig. 2). Son plan est proche du carré (4,66 x 4,82 m) et elle est couverte par une voûte dont les nervures chanfreinées retombent sur une colonne en bois. L'unique porte de cet espace s'ouvre du côté du mur pignon postérieur et donne sur un couloir doté de deux cellules disposées en vis-à-vis. Ce couloir est recoupé par un escalier, vraisemblablement plus récent, qui communique avec une seconde cave, elle aussi située à l'arrière de la maison, et avec le rez-de-chaussée d'une ancienne cour.

L'exemple **A2** est accessible depuis sa façade antérieure par un escalier droit. La salle basse est située à environ 1,20 m sous le niveau de la rue. Elle compte deux travées barlongues aux dimensions inégales (4,10 x 6,60 m), éclairées par un jour donnant sur une

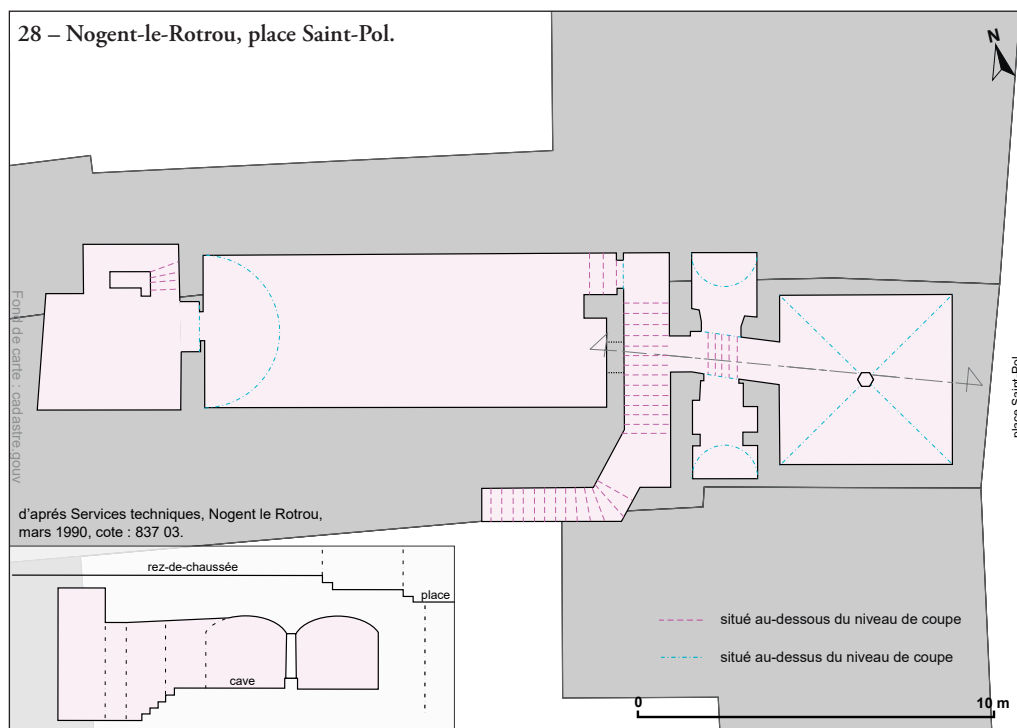


Fig. 2 – Nogent-le-Rotrou, maison **A1**, plan au sol expédié de la cave du « Rex » (DAO Hadrien Rozier, d'après un plan des services techniques de Nogent-le-Rotrou, cote 837 03, mars 1990).

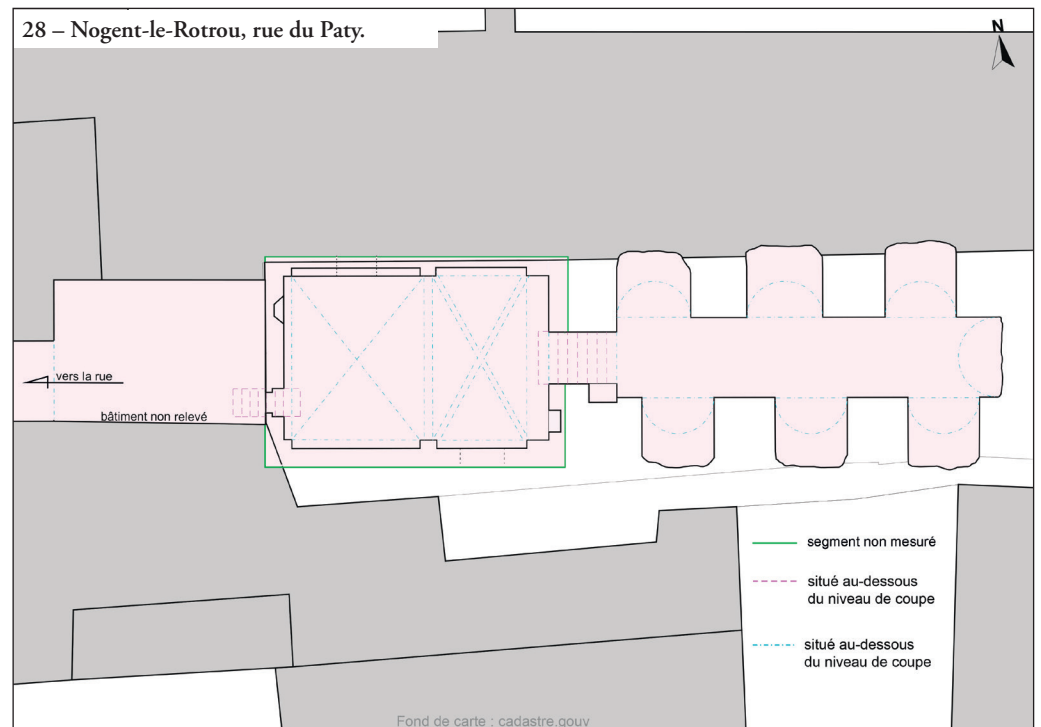


Fig. 3 - Nogent-le-Rotrou, maison **A2**, plan au sol expédié de la cave (DAO Hadrien Rozier, 2021).

cour ayant laissé place à un immeuble et par une fenêtre haute ouverte dans le mur pignon postérieur. Elle est couverte de voûtes sur croisées d’ogives dont les nervures retombent sur des piliers engagés. Là aussi, la salle est prolongée par une cave à cellules, dont l’emprise est extérieure à la maison, sa porte étant percée dans le mur pignon postérieur (fig. 3).

Peu d’éléments permettent de dater la cave **A1** : peut-être le XIII^e siècle si l’on en juge par le profil des nervures de sa voûte (fig. 4)⁹. Il en est de même pour la cave **A2** : ses voûtes, dont les ogives retombent directement sur les supports, autorisent des comparaisons avec des exemples orléanais qui confirment son attribution au XIII^e siècle (fig. 5)¹⁰. L’association de ces deux salles avec des caves à cellules, courante à la même époque dans la vallée de la Loire, tend aussi à conforter cette datation¹¹.

La faible largeur des lots en front de rue est à mettre en relation avec la densité du parcellaire autour de la place Saint-Pol. Implantée au carrefour entre les rues Saint-Hilaire (route de Normandie) et Vilette-Gâté (route de Paris à Orléans), la place accueillait déjà certainement un marché au XII^e siècle¹². La situation de ces édifices autorise donc à formuler quelques hypothèses quant aux fonctions de ces caves et au rang de leurs usagers.

L’absence de fenêtre ou d’équipement résidentiel dans la salle **A1** atteste une fonction de stockage. Sa porte étant située dans son mur pignon postérieur, elle devait être accessible depuis un escalier sur cour, disposé en cœur de parcelle. Aussi le mobilier qui s’y trouvait devait-il être réservé aux habitants de la maison qui la surmontait, comme dans le cas d’un cellier domestique, ou d’un espace de stockage à vocation artisanale ou commerciale de la maison d’un bourgeois.

À la différence de l’exemple **A1**, la salle basse **A2** est éclairée par deux fenêtres, ce qui laisse à penser qu’elle était destinée à une activité nécessitant de la lumière. L’excavation de la salle et l’absence d’arcade sur cour ne permettent cependant pas de restituer une fonction commerciale, tandis que l’absence d’équipement de confort et de communication avec le

9. À l’image du cellier du prieuré Saint-Denis (voir *supra*, p. 176-178) et du 3, rue du Paty (voir *infra*, p. 207).

10. Arsène-Henry 1983, p. 299-301 ; Alix 2015, p. 63-104.

11. Alix 2008, p. 123-147 ; Alix et Morleghem 2019, p. 57-86.

12. Rozier 2017, p. 110.

Pages non-disponibles